

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

Extrait du registre des DELIBERATIONS

Commune de DOURDAN

du Conseil Municipal du 29 mars 2019

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2019022

Présents : 25

Votants : 31

Objet : Budget EAU - Compte administratif 2018

Le 29 mars 2019 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Madame la Maire le 22 mars 2019, s'est réuni sous la Présidence de Maryvonne BOQUET, au Centre Culturel de Dourdan.

PRESENTS : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Catherine AUBERT, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Pierre DUCOLONER, Annie SARRAN, Farid GHENNAM, Didier LECRENAIS, Claudine KIEFFER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Aude BOQUET, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Brigitte ZINS, Jean-Jacques DULONG, Romain VITEAU, Christophe NICOLAU, Marie-Ange ROUSSEL, Eric RINEAU, Marc MACAN, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Luc TURNER a donné pouvoir à Maryvonne BOQUET, Désigane FLORE a donné pouvoir à Nessa DAVRAIN, Elsa CAUDY a donné pouvoir à Tarik EL GACHBOUR, Christophe JEDRECY a donné pouvoir Annie SARRAN, Nadia LE BOURNOT a donné pouvoir à Christophe NICOLAU, Fabienne LAPINA a donné pouvoir à Marc MACAN, Sandrine BARON a donné pouvoir à Eric RINEAU.

ABSENTE : Christelle BARTHELEMY

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LECOT

Le conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Gérard DIAZ :

Le compte administratif 2018 du budget eau se présente comme suit :

En section d'exploitation, les dépenses s'élèvent à 99 077,98 € et les recettes à 110 666,47 €.

Le résultat de l'exercice 2018 est excédentaire de 11 588,49 €.

Si l'on tient compte du résultat excédentaire de 2017 reporté de 373 740,25 €, le résultat final au 31/12/2018 est excédentaire de 385 328,74 €.

Les principales dépenses sont les charges financières liées à la dotation aux amortissements (59 292,98 €) et les frais de personnel mis à disposition (39 773,00 €).

La principale recette est constituée de la redevance eau (102 680,62 €).

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 178 284,40 € et les recettes à 64 433,98 €.

Le résultat de l'exercice 2018 est déficitaire de 113 850,42 €.

Si l'on tient compte du résultat excédentaire 2017 reporté de 419 303,64 €, le résultat final au 31/12/2018 est excédentaire de 305 453,22 €.

Compte tenu des restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes, l'excédent d'investissement net est fixé à 147 504,80 €.

Les principales dépenses concernent le paiement de travaux sur les réservoirs du Normont et de Semont, des remplacements de poteaux d'incendie ainsi que la création de bornes vertes dans différentes rues de Dourdan. La principale recette est l'amortissement des réseaux (59 292,98€).

Le résultat d'investissement étant excédentaire de 147 504,80 €, le résultat d'exploitation est à affecter en report à nouveau en excédent d'exploitation pour la totalité soit 385 328,74 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-14 et L 2121-31,

Vu la délibération n°2018025 en date du 28 mars 2018 relative au budget primitif 2018 du budget eau,

Vu le compte de gestion du budget eau 2018,

Vu l'avis de la commission « Finances – Sécurité » du 20 mars 2019,

Conformément à la réglementation, Madame la Maire ne participe pas au vote.

Le conseil municipal, sous la présidence d'Olivier BOUTON, 1er adjoint au maire, délibérant sur le compte administratif du budget eau de l'exercice 2018 dressé par Madame Maryvonne BOQUET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré **décide à l'unanimité** :

- **de donner acte** de la présentation faite du compte administratif du budget eau, lequel peut se résumer ainsi :

Exécution du budget		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandat et titres)	Section d'exploitation	a 99 077,98	g 110 666,47	11 588,49
	Section d'investissement	b 178 284,40	h 64 433,98	-113 850,42
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c	i 373 740,25	
	report en section d'investissement (001)	d	j 419 303,64	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		277 362,38	968 144,34	690 781,96
		=a+b+c+d	=g+h+i+j	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k	
	Section d'investissement	f 196 018,76	l 38 070,34	
	TOTAL	196 018,76	38 070,34	
		=e+f	=k+l	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	99 077,98 =a+c+e	484 406,72 =g+i+k	385 328,74
	Section d'investissement	374 303,16 =b+d+f	521 807,96 =h+j+l	147 504,80
	TOTAL CUMULE	473 381,14 =a+b+c+d+e+f	1 006 214,68 =g+h+i+j+k+l	532 833,54

- **de constater** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **de reconnaître** la sincérité des restes à réaliser.
- **d'arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire :

- Publié le : **10 1 AVR. 2019**
- Transmis au représentant de l'Etat



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme
La Maire

Maryvonne BOQUET